

# Bulletin municipal



*Chers administrés,*

*Voici maintenant 2 ans que vous nous avez accordé votre confiance et je vous en remercie.*

*Bien que parsemé d'embûches, le chemin parcouru jusqu'ici est riche d'un travail collectif.*

*Nos projets se poursuivent avec la seconde phase des travaux d'aménagement de la place communale qui comprendra notamment : l'accès au cimetière, le parvis de l'église, la voirie et le stationnement en centre bourg. De plus, notre commune, via la communauté de communes de Lacq Orthez en charge de la compétence urbanisme, devrait être en mesure de lancer son PLU (plan local d'urbanisme) dans le courant du second semestre 2016.*

*Par ailleurs, notre équipe est sans cesse mobilisée auprès des services compétents (CCLO, Conseil Départemental...) pour solliciter les travaux et les crédits utiles à l'entretien de notre voirie.*

*Nous avons souhaité organiser des fêtes communales afin d'amener les habitants de la commune à se rencontrer, discuter, échanger et de leur permettre de (re) créer du lien social.*

*D'ores et déjà, sachez que l'expérience sera renouvelée le dimanche 18 septembre 2016, alors...à vos agendas !*

*Notre action collective est portée par une équipe dont la seule préoccupation est de mener à bien les projets pour sa commune, par-delà les individualités.*

*Le changement est difficile à mettre en œuvre, mais nous y employons toute notre énergie.*

*Comptant sur votre confiance, nous tenons à vous assurer de nos sentiments les plus dévoués.*

**Nadia GRAMMONTIN**

## Au programme de ce bulletin :

Télé alerte .....	2
TRI SELECTIF : Les emballages recyclables .....	2
Nouveaux horaires déchèterie de Maslacq .....	3
MOBILACQ : Service de transport à la demande .....	3
Fêtes communales 2015 .....	5
SIVU.....	6
Fête de l'école.....	7
AMASSADE .....	7
WEEK END BERNAIS 2016.....	7
Rallye ORTHEZ-BEARN à CASTETNER : 29, 30 et 31 juillet 2016.....	9
Activité Zumba.....	9
Travaux de la salle des fêtes .....	10
Abris bus.....	12
Enfouissement des réseaux, aménagement du bourg, agenda accessibilité, PLU.....	13
De bonnes idées à partager.....	14
Conseil municipal.....	14

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans le magazine de la CCLO du mois de juin, dans la légende de l'article intitulé « 2010-2015 : 13 immeubles communaux réhabilités avec les aides habitat-énergie », publié en page 10. L'ancienne mairie-école de Castetner a été réhabilitée pour un coût de 274 217 € TTC et non de 521 278 €. La commune a perçu 44 006 € de subventions de la CCLO.

## Télé alerte



La CCLO en partenariat avec les industriels du bassin de Lacq, s'est dotée d'un système d'appel automatisé afin d'alerter la population en cas de situation de crise liée à un évènement majeur pouvant impacter la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

partenariat avec les industriels du bassin de Lacq, s'est dotée d'un système d'appel automatisé afin d'alerter la population en cas de situation de crise liée à un évènement majeur pouvant impacter la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

*Vous trouverez joint à ce bulletin municipal, la note d'information relative à ce système d'alerte et la conduite à tenir pour en bénéficier.*

## TRI SELECTIF : Les emballages recyclables

### *A noter :*

Tous les plastiques souples (pots de yaourt, crème fraîche, sachets, etc) vont dans nos conteneurs jaunes ! Les papiers quels qu'ils soient (y compris les papiers en aluminium), les emballages en polystyrène (viande, poisson...) sont également recyclés. Les boîtes de conserves, les bouteilles en plastique (lait, eau, jus de fruit, etc) et les emballages cartonnés sont collectés dans ce conteneur jaune. L'ensemble est collecté 1 mardi sur 2 (semaines impaires).

### *Prochaines dates de collecte du bac jaune :*

- le 7 juin	- le 27 septembre
- le 21 juin	- le 11 octobre
- le 5 juillet	- le 25 octobre
- le 19 juillet	- le 8 novembre
- le 2 aout	- Le 22 novembre
- le 16 aout	- le 6 décembre
- le 30 aout	- le 20 décembre
- le 13 septembre	

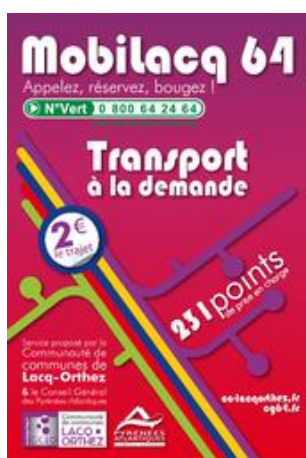
## Nouveaux horaires déchèterie de Maslacq

<b>Mardi</b>	9h00 – 12h00	
<b>Mercredi et samedi</b>	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30 (18h30 l'été)
<b>Vendredi</b>		13h30 – 17h30 (18h30 l'été)

## MOBILACQ : Service de transport à la demande

Depuis Castetner, le service de transport Mobilacq vous permet de vous rendre à :

- Arthez de Béarn,
- Artix,
- Lagor,
- Monein,
- Mourenx,
- Puyoô,
- Sault-de-Navailles,
- Orthez.



=> Le trajet simple est facturé 2€.

=> Il est gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 10 ans.

=> Les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées de plus de 70 ans sont prises en charge devant leur domicile (présentation de la carte d'invalidité PMR, carte d'identité + de 70 ans).

=> Les demandeurs d'emploi, dans le cadre de leurs recherches, peuvent être déposés aux lieux d'emploi sur l'ensemble des 61 communes (présentation attestation pôle emploi, Mission Locale ou autre service d'aide à la recherche d'emploi).

=> Les animaux de petite taille sont admis dans un panier ou une cage de transport. Un seul sac de voyage, valise ou poche d'achats divers.

*Les points de prise en charge à Castetner :*

- Trouilh
- Mairie
- Cambran

*Planning de desserte des communes :*

**Comment ça marche ?**  
**Mobilacq 64** fonctionne de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**  
 (sauf dimanche et jours fériés) et dessert **8 communes de destination**.

M: matin AM: après-midi	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
<b>Monein</b>												
<b>Mourenx/Artix/Lagor</b>												
<b>Arthez-de-Béarn</b>												
<b>Orthez</b>												
<b>Puyoô</b>												
<b>Sault-de-Navailles</b>												

*Comment réserver ?*

Appellez le **0800 64 24 64** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h).  
 Réservez au plus tard la veille, avant 17h.

MobiLacq64 vient vous chercher et vous ramène au point de prise en charge, à l'heure définie avec la centrale de réservation (ne sont pas concernés les trajets professionnels et scolaires).

Depuis Castetner, il est possible de se rendre aux destinations suivantes, surlignées en vert :

Carrefour Pardies-Monein	<b>CESCAU</b>	88 Serrot Nord	<b>PARDIES</b>
<b>REGAGNON</b>	36 Place de la Mairie	89 Loupien - Le Sarré	126 Place Carreno
Centre bourg	37 Baricos	90 Laquidée - Lahitte	127 Fronton
Quartier Guillemet	38 Cimetiére	91 Candeloup - Larrieu	128 Stade
Mouilladé	39 Chory	92 Rond-Point Candeloup	129 Carrefour de Monein
Quartier Marcerin	<b>CUQUERON</b>	93 Coos-Capdevielle	<b>PUYOO</b>
<b>RENOS</b>	40 Biscarros	94 Bourg - Cimetiére	AA Mairie
Saintonge	41 Arrêt du Moulin	95 Lot. du Château P. des Pyrénées	AB Stade
Place de la Mairie	<b>DOAZON</b>	96 Poste	Z Gare
<b>ORTHEZ-DE-BEARN</b>	42 Centre Bourg	97 Castet - Pont de Bachaulet	<b>RAMOUS</b>
Bourdalat	<b>HAGEAUBIN</b>	98 Maison de retraite	174 Mairie
N'haux	43 Route de Mesplède	99 Ucha - Bellegarde	175 Eglise
Route de Gouze	44 Route de Saint-Médard	<b>K. Complexe sportif Pont Lat</b>	176 Chemin de Lamaysou
Route de Castillon	45 Mairie	<b>L. Eglise</b>	<b>SAINT-BOËS</b>
Caubin	46 Lacay	<b>M. Place Henri Lacabanne</b>	182 Mairie
Chemin d'Aman	47 Mascouette	<b>N. Loupien - Centre commercial</b>	183 Route de St Girons
Complexe sportif	<b>LABASTIDE-CÉZERACO</b>	<b>MONT</b>	<b>SAINT-GIRONS-EN-BEARN</b>
Place du Palais	51 Darette	100 Salle communale	185 Route de Baigts-de-Béarn
<b>RTIX</b>	52 Ecole	101 Ecole de Lendresse	<b>SAINT-MEDARD</b>
Ecole Jean Sarrailh	<b>LABASTIDE-MONREJEAU</b>	102 Bourg de Gouze	130 Le Bourg
Route de Cescau	53 Ossau	103 Place de l'église	131 Croisée de Montalibet
Rue de Baradat	54 Peyrot	104 Vieux Lavoir	132 Baradat
Maison de la santé	55 Mairie	105 Route d'Arthez	<b>SALLES-MONGISCARD</b>
Mairie	56 Tachoire	<b>MOUREIX</b>	193 Route de Lanaplàa
Piscine	<b>LABEVRIE</b>	106 RD 33	194 Ecole
Salle polyvalente	57 Paou	107 Quartier Est	195 Route de Baure
Gare	58 Le Bourg	108 RD 281 Les Lannes	<b>SALLSPISSE</b>
Zones d'activités	<b>LACADEE</b>	109 Le Bourg CRAPS	197 Mairie
<b>ORTHEZ-DE-BEARN</b>	59 Salle communale	110 Saint Claire de Ville	198 Route de St Boès
Ecole	<b>LACOMMANDE</b>	111 Cité scolaire	199 Chemin de Picard
Chemin De Castera	60 L'abribus	112 Pasteur	200 Allée Boy
Chemin Seré	<b>LACQ-AUDÉJOS</b>	113 Lot Castéra	<b>SARPOURENX</b>
<b>ALANSUN</b>	61 Eglise d'Audéjos	<b>O. La Piscine</b>	133 Place de l'église
Mairie	62 Mairie Annexe Audéjos	<b>P. La Poste - Place Jules Verne</b>	134 Cambrési
Au Paradis	63 Quartier Mariaü	<b>Q. Centre Yves DREAU</b>	<b>SAUR-DE-NAVAILLES</b>
Chemin de Bellegarde	64 Place de Sant Quinti	<b>R. Eglise</b>	196 Place du Bourgneuf
<b>ALLOSO</b>	65 Quartier Panacau	<b>S. Centre commercial - RD 533</b>	<b>AC. La Tour</b>
Place Marcadieu	66 Chapelle de l'Herm	<b>NOGUES</b>	<b>AD. Zone d'activité de Lesclauze</b>
Croix du Palin	67 La Fontaine	114 Mairie	<b>AE. Zone d'activité av. de la Chalou</b>
<b>IRON</b>	<b>LAGOR</b>	115 Tennis	<b>SAUVELADE</b>
Rue de la Carrère	68 Benzy	<b>ORTHEZ</b>	135 Mairie
Mairie/Stade	<b>H. Mairie</b>	191 Chemin de Manes	136 Camin de Causet
ZA Plaine des bois	<b>I. Cédres</b>	207 Place de La Poustelle	137 Crotz de Lopin
<b>ONNUT</b>	<b>J. Ecole</b>	208 Avenue de Magret	<b>SERRES-SAINTE-MARIE</b>
Mairie	<b>LAHOUCADE</b>	209 Rue du Clos Montalibet	138 Place de l'Eglise
Chemin de Poundicq	69 Lot Casterot	210 Chemin de l'école	139 Puyouu
Montargou	70 Quartier Lihour	211 Place Georges Brassens	140 Les Edéniales
Maître	71 Largelise	212 Chemin D'Eslayas	<b>TARSACO</b>
Countesse - Chemin de Barou	72 Eglise	213 Avenue des Tilleuls	141 Lou Bilatge
Mericain - Chemin de Manes	<b>JANNEPLAA</b>	<b>AF. Gascoin</b>	142 Sen Julia
<b>DUMOURE</b>	192 Mairie	<b>AG. La Moutète</b>	143 Grand Plané
Pecastela	<b>LAA-MONDRANS</b>	<b>AH. Place du Foirail</b>	<b>URDES</b>
<b>SINGRAND</b>	48 Ecole	<b>AI. Av. Charles de Gaulle</b>	144 Mairie-église
Eglise	49 Salle communale	<b>AJ. Av. du Pasqué</b>	146 Arrêt du Miéy
<b>ARDESSE</b>	50 Chemin de Mitrot	<b>AK. Av. Henri IV (Impôts)</b>	147 Arrêt de Ménéusé
Chemin Manaut	<b>LOUBIENG</b>	<b>AL. Av. d'Aquitaine (Gendarmerie)</b>	<b>VILLENAVE D'ARTHEZ</b>
<b>ASTEIDE-CAMI</b>	73 Chemin de Louthé	<b>AM. Mairie Ste Suzanne</b>	148 Mairie
Mairie	74 Place de la Mairie	<b>T. Gare</b>	<b>VIELLESEGURE</b>
Quartier Chou	75 Route d'Ozenx	<b>U. Zone commerciale des Soams</b>	149 RD 111
Loum	<b>LUCQ-DE-BEARN</b>	<b>V. Mairie</b>	150 Place de la Fontaine
<b>ASTEIDE-CANAU</b>	76 Fontaine bourg	<b>W. Zone commerciale - rte de Bayonne</b>	
Mairie	77 Gaspé	<b>X. Hôpital</b>	
Falet	78 Parlayou	<b>Y. Base de loisirs</b>	
Bousquès	79 Maulalen	<b>OS-MIRIEUX</b>	
<b>ASTETNER</b>	<b>MASLACO</b>	116 Foyer Marillon	
Trouilh	80 Chemin de la Plaine	117 Le Baniou	
Mairie	81 Pont de l'Alte	118 Les Crêtes	
Cambran	<b>MESPLEDE</b>	119 Mairie	
<b>ASTILLON D'ARTHEZ</b>	82 Mairie	<b>OZENX-MONTESTRUCQ</b>	
Arrêt du Réy	83 Carrefour Pouquets	120 Pouquet	
Route d'Arthez	84 Bonabé du Bas	121 Entree Montestrucq	

Légende :  
Communes  
Points de prise en charge

## Numéros utiles

COMMUNAUTE DE VOIRIE : 05.59.60.55.60  
COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ Voirie communale

CONSEIL DEPARTEMENTAL Agence technique de Monein : 05.59.21.35.95

Voirie départementale

ERDF Dépannage : 09.726.750.64

ORANGE Déplacement important sur la commune : 1015

SAUR Dépannage : 05.81.91.35.00 Standard : 05.81.31.85.00

SYNDICAT GAVE ET BAÏSE 05.59.60.05.00

Nadia GRAMMONTIN, Maire : 06.08.86.98.83

Maité CHASSERIAUD, 1<sup>ère</sup> adjointe : 06.20.95.70.76

Nathalie MICHAUX, 2<sup>nd</sup>e adjointe : 06.17.99.38.39

## Fêtes communales 2015

Les fêtes de Castetner organisées par le conseil municipal ont eu lieu le dimanche 20 septembre 2015.

Un dépôt de gerbe au monument aux morts a eu lieu accompagné par Jean-Michel Barthet et ses enfants qui nous ont fait l'honneur d'accompagner le chant de la Marseillaise à la trompette.

Un repas était organisé le dimanche midi et préparé par Madame Quenot. Il a permis de régaler 135 personnes.

Le groupe de musiciens « Opération Cassettes » accompagnait ces joyeuses festivités.



Un atelier créatif était proposé aux enfants et animé par Laure Lucas élue de la commune. De grandes fresques installées à même le sol de la place du village leur ont permis de découvrir le « graff » et d'exprimer leurs talents artistiques en utilisant des bombes de peinture et autres feutres ou crayons de couleurs.

De joyeuses photos sont visibles sur le site internet de la commune :  
<http://www.castetner.fr/>



**Cette année nos fêtes auront lieu le dimanche 18 septembre 2016.**  
Une belle journée en perspective !



## SIVU

Suite à la démission de Madame Emmanuelle Lacroix-Chague en mai 2015 ainsi que celle de Monsieur Hervé Latrubesse le 20 juillet 2015, Monsieur Jacques Cassiau-Haurie a été élu à la présidence du SIVU scolaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015, respectant le souhait de Madame Céline Lascabes de cesser ses fonctions de secrétaire du SIVU scolaire Biron-Castetner-Sarpourenx, Madame Cendrine Brocco, assistante administrative à la Mairie de Biron assure cette fonction dix heures par semaine au siège social fixé par l'organe délibérant au groupe scolaire « Lo Portalé » sise au 78 rue La Carrère de Biron (dans la bibliothèque).

Suite à la démission de Muriel Matheu, membre du SIVU scolaire, Nadia Grammontin a été élue déléguée titulaire au SIVU et siègera également au Conseil d'école.

Côté effectifs, pour l'année 2015/2016, quatre-vingt cinq enfants sont inscrits.

Pour l'année 2016/2017, quatre-vingt-sept inscriptions sont prévues réparties sur 4 classes.

Cinq enfants de Castetner fréquentent le groupe scolaire.

La contribution globale de notre commune pour le SIVU en 2015 est de 17 735 euros.

**Les activités périscolaires (TAP Temps d'Activités Périscolaires)** organisées sont appréciées par les enfants. Les activités proposées sont : Tir à l'arc, basket, théâtre, danse et relaxation, quilles, bibliothèque, jeux de société.

Le service d'aide aux devoirs est assuré par la CCLO à raison de deux soirs par semaine.

Le voyage scolaire de cette année a eu pour destination le village d'Arette les 8, 9 et 10 juin.

A l'école une nouvelle aire de jeux pour les petits a été installée. De nouveaux buts de hand ont été mis en place dans la cour. Le hall d'entrée a pris une nouvelle note en couleur (le sol du hall d'entrée extérieur a été repeint en vert).



Comme chaque année, le père Noël est venu gâter les enfants avant les vacances. Sa hotte était pleine de friandises, un goûter les a régalé. Un cadeau était offert à chaque classe.

Le jeudi 24 mars, à la bibliothèque, Gilles Bizouene a conté une mosaïque d'histoires surprenantes de comptines et de jeux de doigts. Frissons et éclats de rires étaient au programme.

Le jeudi 28 avril 2016 les enfants ont assisté à un spectacle « contes de monstres » : créatures cornues, sorcière et géants. Le public avait certes un peu peur mais le rire n'était jamais bien loin.



## Fête de l'école

Elle a eu lieu le vendredi 17 juin. A cette occasion, 86 enfants sont montés sur scène accompagnés des enseignants et du personnel du groupe scolaire. Nous avons assisté à un beau spectacle fait d'humour, de danse et de scènes théâtrales.



Cette année, 2 représentations complémentaires étaient présentées, organisées dans le cadre des TAP (activités péri-scolaires).

Ainsi, les enfants, sous l'impulsion de Véronique RIMLINGER, personnel du SIVU Scolaire, nous ont démontré leurs talents de danseurs.

De plus, une pièce de théâtre mise en scène par Mme LAFITE de « la compagnie les pieds dans l'eau » a été jouée par les enfants accompagnés par Anne-Marie GUTTIEREZ, personnel du SIVU Scolaire.

Cette fête de l'école fût une belle réussite. Elle s'est clôturée par un repas organisé par l'association des parents d'élèves « les fauvettes » qui a réuni 150 convives.

## AMASSADE

L'association l'Amassade compte environ 80 adhérents, tous habitants de Maslacq, Castetner et Sarpourenx.

Nos aînés ruraux ont réjouis leurs papilles le 9 février 2016, période du carnaval avec les traditionnels beignets.

Le 29 mars, ce fût l'omelette Pascale.

Le 19 avril, le repas du chevreuil, offert et cuisiné par les chasseurs les réunissait à nouveau.

Enfin, le 10 juin, un voyage était prévu à ST Palais et à Ronceveaux, l'après-midi était un temps libre pour visiter St Jean Pied de Port.

## WEEK END BEARNAIS 2016

1<sup>ère</sup> Etape : ORTHEZ – CASTETNER

Cette étape était un contre la montre par équipe sur une distance de 16 Kms.

25 équipes étaient au départ dont Angoulême, CREF Pays de la Loire, CD Cantal, St Go Comminges, Villemur, Isles Jourdain, Colomiers, Blagnac, Castelsarrazin et bien sur l'UCO plus les autres équipes d'Aquitaine.

Le maillot du meilleur grimpeur parrainé par la CCLO et la commune de Castetner a été remis au coureur du CREF Pays de Loire.

### 2ème Etape : CASTETNER – CASTETNER

Après une présentation de toutes les équipes devant la Mairie de Castetner, le départ est lancé sous la pluie.

La course se déroule avec un premier passage dans le village par la côte de Brassalay avec un peloton très étiré.

L'étape se poursuit par un retour par Lagor, Maslacq et la côte de Poustis pour une arrivée dans Castetner. Le jeune local Baptiste LAVIGNE de l'UCO termine 2ème.

La remise des maillots distinctifs s'effectue sur le podium en présence de Mme Le Maire de Castetner et son adjointe Nathalie Michaux, Mr Cassiau Haurie Président de la CCLO, Mr le Maire d'Orthez et ses adjoints, et la Présidente du CD 64 de cyclisme.

Entre ces 2 étapes, la caravane du WEB s'est restaurée dans la salle des fêtes de Castetner (80 personnes) avec un repas délicieusement concocté par Madame Quenot.

### 3ème Etape : ORTHEZ – ORTHEZ 120 Kms

Par les cols d'Osquich, d'Ipharlatzé et retour par Sauveterre, Burgaronne

Etape très animée.

Le protocole final a eu lieu à Orthez en présence de Mme Le Maire de Castetner et son adjointe, Mr Cassiau Haurie Président de la CCLO, Mr le Maire d'Orthez et ses adjoints, et la Présidente du CD 64 de cyclisme, Mr Houllard(Renault) et Mr Aubagna (Groupama).

En conclusion, un retour très favorable de nombreuses équipes : une 2ème étape difficile notamment dans le final.

Notons également une impression très positive de la part des suiveurs avec une envie de revenir.

Que ce soit coureurs, spectateurs, dirigeants des équipes extérieures et même de l'Aquitaine, tous ont pu découvrir Castetner et ses hauteurs avec une vue incomparable sur les villages béarnais alentours

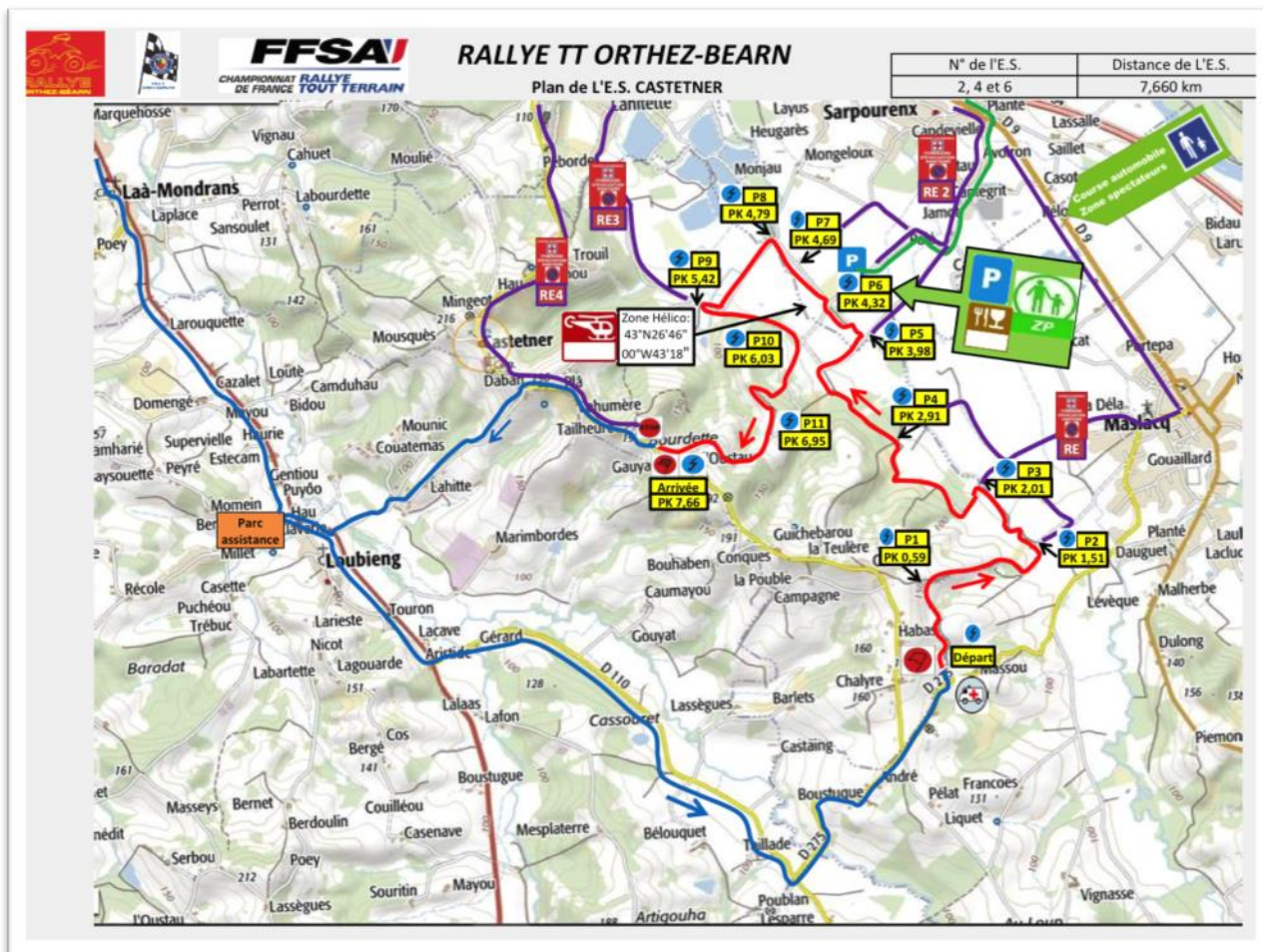
En conclusion : Bilan très positif de cette journée, qui, malgré le mauvais temps de l'après midi, a été très appréciée des concurrents et des dirigeants.





## Rallye ORTHEZ-BEARN à CASTETNER : 29, 30 et 31 juillet 2016

Le plan de l'Epreuve Spéciale avec les itinéraires de liaison, les postes de commissaires chargés de la sécurité (P et PK en jaune) et le point public sécurisé situé au P6.



3 passages à CASTETNER, départ de la 1ère voiture: 9h46, 12h42 et 15h33.

### Activité Zumba

Nous rappelons que les jeudis soirs, excepté les vacances scolaires, un cours d'activité zumba et un cours de renforcement musculaire ont lieu dans la salle communale.

Renforcement musculaire : 18h45-19h30

Zumba : 19h30-20h15



*A la rentrée...changement !*

*Les cours auront lieu le mardi, dès le 13 septembre, 18h30 avec Alexandre. Ca va bouger...*

## Travaux de la salle des fêtes

Ces derniers sont achevés. Le coût total des travaux s'élève à 289 940 euros TTC.

Les recettes sont réparties comme suit :

- DETR (Etat) : 26 190 euros
- CCLO (fonds de concours) : 59 882 euros (+40 000euros en reste à réaliser)
- Fonds propres de la commune : 174 151 euros

La charpente a été mise en sécurité.

La cuisine a été entièrement rénovée et comporte à présent : un lave-vaisselle, une plaque vitrocéramique, une armoire réfrigérée, un four, deux grands plans de travail, etc...

Les sanitaires ont été mis aux normes pour permettre notamment l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, le chauffage a été modifié. Aujourd'hui, la totalité de la salle dispose d'un chauffage efficace.



## Tarifs de location de la salle

Les locations à la journée (9h à 9h) et les locations à l'heure en semaine se font du lundi au jeudi. Les locations du week end s'entendent du vendredi 12h au lundi 9h. Toute location de salle donne lieu à la signature d'une convention de location ainsi que d'un état des lieux d'entrée et de sortie.

Une caution de 1000€ est demandée pour toute location (en raison de l'équipement de la cuisine notamment) et de 100€ pour le ménage.

	<b>1 jour (lundi, mardi, mercredi ou jeudi de 9h à 9h)</b>	<b>Week End (vendredi à partir de 12h, samedi et dimanche)</b>
<b>Personnes ou associations extérieures à la commune</b>	<b>100 €</b>	<b>250€</b>
<b>Associations extérieures au village avec administrés de la commune</b>	<b>75 €</b>	<b>80€</b>
<b>Associations du village et école</b>	<b>gratuit</b>	<b>gratuit</b>
<b>Personnes résidentes de la commune</b>	Première location: <b>25 €</b> Deuxième location: <b>40 €</b> Troisième location: <b>70 €</b>	Première location : <b>40€</b> Deuxième location: <b>80€</b> Troisième location : <b>120€</b>
<b>Tarif commercial</b>	<b>250 €</b>	<b>350 €</b>
<b>Cas particuliers</b>	<b>Selon décision du conseil municipal</b>	

<b>Location horaire et hebdomadaire</b>	<b>12€/heure dans la limite de 2 jours par semaine, au-delà 25€/heure</b>
<b>Location horaire hebdomadaire exceptionnelle</b>	<b>30€/heure avec plafond de 100€</b>
<b>Cas particuliers</b>	<b>Sur décision du conseil municipal</b>

Les modalités de prêts du matériel (tables et chaises) sont les suivantes :

<b>Habitants de la commune</b>  +  <b>Ecole</b>	<b>Gratuit mais caution au prorata du nombre</b>  <b>25€ de caution/chaise</b>  <b>50€ de caution/table</b>
<b>Personnes ou associations extérieures à la commune</b>	<b>Soumis à autorisation du Maire</b>

Le chauffage fonctionne avec des jetons à l'heure par moitié de salle (possibilité de chauffer de façon indépendante):

- 2€50/jeton/heure soit 5€/heure pour toute la salle.

De la vaisselle est mise à disposition lors des locations de salle :

- 100 assiettes plates
- 50 assiettes creuses
- 50 assiettes à dessert
- 50 verres
- 50 cuillères
- 50 couteaux
- 50 fourchettes
- 50 cuillères à soupe

Une caution de 40€ pour la vaisselle en cas de non remplacement d'un couvert quel qu'il soit sera demandée.

## **Abris bus**

La commune a procédé à l'aménagement de 3 abris bus subventionnés.

**Ils sont situés aux arrêts suivants :**

- Trouilh
- Touyaa
- Cambran

Ce choix a été déterminé et validé en conseil municipal, après accord du conseil départemental en charge des transports scolaires et qui impose un minimum de 3 enfants inscrits par arrêt de bus.



Le montant prévisionnel pour les 3 abris bus est de 6905,16 euros subventionnable à hauteur de 75 %.



## **Enfouissement des réseaux**

La commune a engagé des travaux pour l'enfouissement des réseaux au centre bourg. Les travaux devraient être terminés courant second semestre 2016.

Le coût des travaux est le suivant :

- Enfouissement réseau basse tension : 14 190 euros
- Enfouissement « génie civil » réseau télécom : 15 954 euros

Un prêt auprès du SDEPA financera la réalisation de ces travaux.

## **Travaux aménagement du bourg**

Ces travaux, qui ont débuté par la rénovation de la place de la mairie et du parking devraient se poursuivre second semestre 2016.

Ils sont financés par la CCLLO et comprendront : l'aménagement et l'accès au cimetière et à l'église, la voirie et le stationnement en centre bourg.

## **Agenda accessibilité (AD'AP)**

La commune doit réaliser son agenda accessibilité programmé pour l'ensemble de ces établissements et ses installations recevant du public (mairie, église, cimetière, salle des fêtes...).

Nous avons sollicité l'assistance technique et administrative de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) pour nous aider dans la réalisation du diagnostic et la programmation des travaux.

## **PLU**

Notre commune ne dispose pas de documents d'urbanismes. Aussi, par exemple pour l'instruction de demandes de certificats d'urbanisme, nous sommes régis par le règlement national d'urbanisme.

Une réflexion sur la mise en œuvre d'un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours à la CCLO et sera discutée en conseil municipal.

Dans l'intervalle, nous avons obtenu l'accord (et le financement par la CCLO) pour la mise en œuvre d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour notre commune.

Ce programme, long et fastidieux, devrait débiter dans le courant du second semestre 2016. Différentes réunions seront organisées et vous en serez bien évidemment informés.

## Conseil municipal

Démission de Muriel Matheu pour raisons professionnelles. Le conseil municipal lui adresse ses remerciements pour son engagement au sein du conseil et du SIVU scolaire et lui souhaite une belle réussite professionnelle.

Election d'une nouvelle première adjointe : Maïté Chasseriaud, le 1er mars 2016.

## De bonnes idées à partager



### Extrait de plantes

Faire savoir...  
Savoir-faire...



Comment fortifier vos plantes à fleurs en jardinière ou vos légumes de jardin : une plante bien connue, **l'ORTIE**, de par ses propriétés, est intéressante comme engrais et insecticide.

### Voici comment faire deux préparations toutes simples.

Récolter dans la nature 1 kg de cette plante (mettre des gants, vous savez pourquoi...) ; hacher feuilles et tiges dans un seau (l'ortie ne doit pas être en fleur) avec 10 litres d'eau de pluie, ou de source (l'eau du robinet est néfaste, cause javel ou autres produits).

Mettre en fermentation pendant une dizaine de jours en brassant une à deux fois dans la journée. Après cette période, filtrer l'extrait dans un bidon de 20 litres ou autre, mais surtout dans un récipient opaque et stocker à l'ombre.

L'utilisation en fortifiant se fait ainsi : diluer 1 litre d'extrait pour 10 litres d'eau de pluie, en arrosage après une pluie le matin de préférence. La pulvérisation se fait ainsi après une pluie mais il faut que les beaux jours suivent (sinon aucune efficacité).

Maintenant c'est à vous de faire votre propre expérience.

Rolland Matheu

### La mairie est ouverte :

- le mercredi de 10h à 19h
- le vendredi de 10h à 18h30

**En cas de fermeture du secrétariat en raison de congés ou maladie, les élus restent joignables :**

- Nadia GRAMMONTIN : 06.08.86.98.83
- Maïté CHASSERIAUD : 06.20.95.70.76
- Nathalie MICHAUX : 06.17.99.38.39

Site internet : <http://castetner.fr/>